

**OIN et le « cluster » du plateau de Saclay – Plan campus
Quel avenir pour le campus de Bures-Orsay ?
Quelles conséquences pour les villes de Bures et Orsay ?**

Compte-rendu de la réunion publique organisée le vendredi 30 janvier 2009 auditorium Jacques Tati à Orsay par les associations ASEOR¹, UASP², VAB³ et ABON⁴

Avec la participation de

- David Ros, maire d'Orsay et conseiller général du canton de Bures-Orsay
- Jean-François Vigier, maire de Bures
- Philippe Masson, doyen du Campus Université Paris Sud XI
- Lucien Chabason, garant de la concertation dans le cadre de la mission de préfiguration de l'OIN.

Environ 150 personnes étaient présentes.

Cette soirée est présentée par les organisateurs comme n'étant ni une approbation ni un désaveu des projets en cours. C'est une soirée d'information du public.

Les projets concernant l'OIN, ancienne et nouvelle formule, donc l'avenir du plateau de Saclay ont déjà donné lieu à 8 réunions depuis novembre 2006. Les 2 dernières se sont tenues à l'Amphi de maths (500 personnes est-il dit) et à Polytechnique (les Assises des Pays du plateau de Saclay).

L'université Paris Sud XI occupe 270 ha sur 5 sites, avec 56 331 m² de SHON.

A lui seul, le campus Orsay-Bures représente environ 200 ha (110 pour Orsay et 88 pour Bures. Il accueille 26 876 étudiants dont 4822 étudiants de 130 nationalités différentes, et 2465 enseignants-chercheurs.

Le cinquantième anniversaire du campus a été fêté il y a quelques années. Les plus anciens bâtiments ont donc plus de 50 ans. Selon le doyen (qui a précisé parler en son nom et non en tant que représentant de l'Université), le patrimoine immobilier est pour la plupart en très mauvais état, du fait d'une absence d'entretien, avec des problèmes de chauffage, d'étanchéité de terrasses... Et, problème majeur, le campus est pour une grande partie hors normes de sécurité telles qu'on les conçoit aujourd'hui.

Les projets concernant le campus en ce début 2009 prévoient la création d'un « cluster » regroupant les différents pôles de l'Université Paris XI (pharmacie...), l'ENS Cachan et Agro Paris Tech. L'ENSTA, l'ONERA et l'ENSAE viendraient s'installer sur le campus de Polytechnique.

L'opération campus a déjà fait l'objet de 2 rapports Lagayette (avril 2008 et juin 2008). Il faut maintenant y adjoindre le projet de cluster scientifique et technologique du plateau de Saclay (projet du Secrétaire d'Etat à la région capitale). Les prochaines dates à retenir sont les suivantes :

¹ Association de Sauvegarde de l'Environnement d'Orsay

² Union des Associations de Sauvegarde du plateau de Saclay et des vallées limitrophes

³ Vivre à Bures

⁴ Association Bures Orsay Nature

- 10 février 2009 Clôture de l'Opération campus (avec réunion du jury fin février)
- ? avril 2009 Décret fixant le périmètre de l'OIN
- ? juin 2009 Loi de création de l'établissement public et gouvernance de l'opération

Les questions en suspens telles que définies par les associations organisatrices :

- Qui restera dans la vallée ?
- Que deviendront les terrains et bâtiments libérés ?
- Quel sera le mode de mutation ?
- Les limites entre OIN et PLUs ?
- Quelles interfaces entre le plateau et la vallée ?
- Quelle concertation et participation des élus, des associations, des habitants ?

Il est rappelé que la concertation est nécessaire et obligatoire puisque prévue par la législation :

- article 7 de la charte de l'environnement
- articles 6, 7 et 8 de la convention d'Aarhus du 26/06/1998, ratifiée par la France le 8/07/2002
- article 6 de la charte de la concertation (1997).

Prise de parole de David Ros – maire d'Orsay

Il se dit « fervent supporter du cluster, créateur d'emplois ». Il nous dit avoir rencontré l'équipe de Christian Blanc. Si les membres de cette équipe reconnaissent qu'il reste encore beaucoup à travailler sur les problèmes d'hydraulique et de transports, ces mêmes personnes écartent toute autre tentative de discussion-argumentation sur des sujets comme les surfaces de terres agricoles, la qualité de l'environnement... comme ne relevant pas de leurs attributions.

David Ros plaide pour un développement concerté, mets en garde sur les problèmes d'hydrauliques (y compris la gestion des eaux usées). Compte tenu des échanges nécessaires entre recherche et entreprises, il élargit la problématique de la réorganisation du campus à celle de Courtaboeuf (y compris le ring des Ulis pour lequel se fait attendre la participation de l'Etat, et autres voies de circulation) en demandant une réflexion qui soit SDRIF compatible et STIF compatible.

Prise de parole de Jean-François Vigier, maire de bures

Il rappelle que l'université est installée sur un site classé (mais en fin de réunion, suite à une question venue de la salle, force sera de constater que ce « classement » n'est pas du type monuments classés et qu'il ne résistera pas aux décisions prises par l'OIN). L'université occupe 20% de la surface de la commune de Bures, c'est tout autant qui, dans le contexte de l'OIN, va échapper à tout contrôle de la part de la mairie. Il pose la question du financement de l'OIN avec le risque d'une opération immobilière dans la vallée destinée à apporter une partie du financement nécessaire à ces projets de très grande envergure.

Il encourage à se manifester mais invite à proposer des contre-projets. Il ne sert à rien de s'opposer à la position de l'Etat sans avoir de contre-proposition à faire.

Prise de parole de Philippe Masson, doyen de l'université Paris sud XI

Suite à la projection d'une carte d'un exemple de réorganisation du campus, le doyen rappelle qu'il s'agit là d'une énième carte et qu'il ne s'agit sans doute pas de la dernière (carte consultable sur le site de l'université). Le rapport en ligne est valable pour l'instant mais on peut prévoir qu'il y aura encore beaucoup d'évolution.

Le doyen pense qu'il ne faut pas passer à côté de la construction d'une université nouvelle et en appelle à la responsabilité commune vis à vis des générations futures. Mais pour lui, il ne faut surtout pas séparer l'enseignement de la recherche comme cela a été le cas à Nice-Sofia Antipolis. Enseignement et recherche doivent cohabiter sur le même site, il en va de la qualité de l'un comme de l'autre.

Concernant les discussions autour des comparaisons des projections coût d'une réhabilitation versus coût d'une reconstruction, il ne faut surtout pas comparer les problèmes du campus d'Orsay à ceux du campus de Jussieu. Il n'y a pas d'amiante à Orsay. Jussieu est une construction à la verticale qui n'a rien à voir avec la dispersion des bâtiments d'Orsay. Il y a de la surface constructible disponible entre les bâtiments existants pour un phasage des travaux sans entraîner de surcoût majeur et sans interrompre les activités universitaires.

Prise de parole de Lucien Chabason, garant de la concertation

Après avoir rappelé son rôle dans le cadre de la mission de pré configuration de l'OIN, Mr Chabason dit constater actuellement une baisse de la concertation avec les associations et les agriculteurs. Il confirme l'abandon du projet de 150 000 logements, un temps inscrit dans les projets de l'OIN. Revenant sur l'opération campus, il précise que ce qui a été préparé localement au titre d'un consortium de 21 établissements de recherche ne correspond pas à ce qui est prévu dans le cadre des opérations rénovation des campus du ministère en charge de la Recherche, ce qui va pour le moins embarrasser le jury appelé à statuer. Si un avis est rendu, celui-ci doit ensuite circuler entre tous les ministères concernés dans la série des 21 établissements. Il faut noter que le rapport a reçu l'appui du Président du Conseil Général, tout comme celui du député-maire de Palaiseau, président de la CAPS.

Mr Chabason confirme que toute modification importante concernant des équipements scientifiques doit être mis en discussion avec les représentants de la société (convention d'Aarhus).

L'OIN sera l'objet d'un décret en Conseil d'Etat dans 1 ou 2 mois. Cela ne va rien modifier en matière d'urbanisme (PLU, SCOT, SDIF...) en dehors du transfert d'autorité compétente. Il y aura ensuite création d'un GIP et c'est seulement après que l'Etat pourra invoquer l'intérêt général pour modifier PLU, SCOT, SDRIF... Il est donc encore temps de se manifester au titre de l'article 7 de la Charte de l'Environnement.

Attention à la période intermédiaire (délai entre décret et loi GIP) qui va durer au moins 1 an sans compter les délais pour la parution des arrêtés d'application, ce sera la grande période des études pour des projets à lancer dès que la loi GIP sera promulguée.

Prises de parole dans la salle dans la salle :

Plus que des questions, ce sont certains points qui ont été soulignés par des personnes présentes dans la salle :

- le devenir des terres fertiles du plateau n'avait pas été évoqué durant la soirée (F. Lérique, Terres fertiles et Jardins de Cérès),
- la baisse progressive des surfaces de terres agricoles préservées : on est passé de 2 500 ha à 2 300 puis 1 800 ha aujourd'hui. Pourquoi ne pas installer cet OIN en Aveyron, la perte serait moins grande ! (un ancien chercheur, membre de Terre et Cité, originaire de l'Aveyron),
- le montage du projet en l'absence de concertation que ce soit avec les scientifiques, les agriculteurs, les élus ou le public,

- le mauvais fonctionnement de la ligne B du RER incompatible avec les dimensions du projet et l'ambition affichée des « décideurs »,
- les points non résolus : les financements, les problèmes d'hydraulique.

Et quelques questions néanmoins

- le devenir du campus CNRS de Gif, est-il concerné par l'OIN ?
- pourquoi seulement 2 maires à cette réunion ? peut-on parler de l'avenir du campus d'Orsay-Bures en le dissociant de l'avenir du plateau ? ce qui concerne une commune de la vallée ou du plateau n'a-t-il pas de répercussion sur les communes avoisinantes ? pourquoi ce manque de concertation affichée des différents maires concernés comme si chacun ne pensait qu'à sauver ce qui peut encore l'être sur son territoire ?
- avant de prendre sur les terres agricoles, ne faudrait-il pas déjà réemployer des surfaces telles que celles de Corbeville le long de la F 18, sur le plateau, face à Supelec, et de l'ancien site de Pfizer à la sortie d'Orsay en direction de Villebon ?

Quelques liens Internet vers documentation sur le sujet de la soirée

<http://transportsplateau.free.fr/wordpress/?cat=96> avec une carte que l'on peut grossir. Intéressant, l'occupation des sols et la création d'une ligne Lozère-Polytechnique (télécabine, téléphérique ou autre...). Bien lire la légende avant d'agrandir la carte. Extraits de

<http://www.education.gouv.fr/cid4906/rapport-sur-le-territoire-de-saclay-orsay-de-philippe-lagayette.html> rapport de 2007 de Philippe Lagayette, à défaut d'avoir trouvé ceux de 2008

http://www.u-psud.fr/modules/ressources/download/default/Campus_Plateau-de-Saclay.pdf rapport avril 2008

http://www.scientipole.fr/uploads/media/Plan_Campus_CAPS.pdf un document de synthèse de la CAPS avec là encore des cartes en fin de rapport et dans le préambule, une prise de position de la CAPS parlant de son projet « il économise et préserve l'espace en s'inscrivant sans ambiguïté dans le principe du maintien de 2 300 hectares de terres réservées à l'activité agricole sur l'ensemble du Plateau. »

<http://www.oin-h238.fr/fr/actualite.php> OIN version Christian Blanc, secrétaire d'Etat chargé du développement de la région capitale, dossier de presse novembre 2008.

Beaucoup d'autres liens avec les mots clés « campus orsay » ou « campus saclay » ou « oin » sans parler des sites des associations.